

MÉMOIRE SUR LE PROJET D'IMPLANTATION
D'UN ESCADRON EXPÉDITIONNAIRE
BFC BAGOTVILLE

*POUR UNE MAXIMISATION DES
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES*
AU SAGUENAY – LAC SAINT-JEAN

Robert Bouchard, député de Chicoutimi – Le Fjord

Juin 2008

TABLES DES MATIÈRES

Avant propos.....	1
1- Introduction	2
2- Historique et mise en situation	3
Rumeurs de fermeture et propositions de développement.....	3
Promesses des conservateurs	4
Problèmes d’augmentation des militaires des Forces armées et contraintes	4
Annonce d’un escadron expéditionnaire	6
Échéanciers plus tardifs et moins optimistes	6
Intervention du député	7
3-Le nouvel escadron expéditionnaire	8
Les buts.....	8
La mission.....	8
La structure du nouvel escadron à Bagotville	9
4-Constats et perspectives d’avenir	10
5-Concertation et actions de la région	11
6-Recommandations	12
7-Conclusion	13
8-Bibliographie.....	14

AVANT-PROPOS

Le présent document se veut une réflexion du bureau du député de Chicoutimi-Le Fjord, monsieur Robert Bouchard, suite à l'annonce de l'implantation d'un escadron expéditionnaire à la base de Bagotville le 20 juillet 2007, par l'ancien ministre de la Défense nationale, monsieur Gordon O'Connor. Il constitue le troisième rapport favorable à un développement des effectifs à la base de Bagotville. Deux premières études ont également été produites par le bureau du député avec la participation de militaires à la retraite et de représentants d'institutions municipales. Les études ont eu le mérite de recommander la consolidation des emplois et de proposer des projets pour assurer le développement de la base.

La démarche actuelle a pour but :

- D'émettre des recommandations afin de favoriser l'implantation de l'escadron expéditionnaire et de maximiser les retombées économiques pour la région.
- Impliquer les intervenants clés liés de près ou de loin au milieu militaire et utiliser les sources d'informations pertinentes par l'entremise du député Robert Bouchard.

1. INTRODUCTION

Depuis l'annonce de l'implantation d'une escadre expéditionnaire à la Base de Bagotville beaucoup d'espoirs se sont fondés quant aux retombées économiques d'un tel projet pour le Saguenay – Lac-Saint-Jean. Par contre, beaucoup d'incertitudes sont apparues à mesure que nous découvrons les difficultés auxquelles devra faire face son implantation.

En premier lieu, nous constatons que le projet d'escadron expéditionnaire à Bagotville est en concurrence directe avec trois autres projets d'escadrons comparables soit : un bataillon aéroporté de la force régulière à Trenton en Ontario, et deux nouveaux bataillons d'intervention d'urgence, comme celui de Bagotville, qui seraient implantés respectivement à Comox en Colombie-Britannique et à Goose Bay à Terre-Neuve Labrador.

Deuxièmement, nous savons jusqu'à ce jour que le ministère de la Défense rencontre des difficultés à augmenter le nombre d'effectifs militaires. Des éléments qui viennent compliquer la venue du projet d'escadron à la base de Bagotville.

De plus, le ministère de la Défense n'a pas encore fait connaître sa planification concernant la réalisation des infrastructures nécessaires à l'implantation de l'escadron à Bagotville. L'engagement a été pris il y a plus de deux ans alors que l'annonce officielle aura bientôt un an.

Malgré les défis relatifs à son implantation, ce projet d'escadron expéditionnaire est une belle opportunité pour démontrer à la population du Saguenay – Lac-Saint-Jean que les leaders régionaux sont capables d'avoir une seule et même voix pour faire en sorte que le projet se concrétise via un échéancier le plus court possible.

Le présent document retient donc deux recommandations :

- 1) Que le projet d'escadron expéditionnaire soit confié au comité de maximisation (COMAX) de la Conférence régionale des élus pour qu'il mette sur pied un comité de travail afin de s'assurer de son implantation et pour maximiser les retombées économiques de ce projet majeur.
- 2) Que des interventions soient mises de l'avant par ce même comité de travail afin que l'escadron expéditionnaire soit priorisé par les dirigeants et que le délai prévu pour 2015 par le ministère de la Défense soit raccourci.

2. HISTORIQUE ET MISE EN SITUATION

Rumeurs de fermeture et propositions de développement

À plusieurs reprises au cours des dernières années, la 3^{ième} Escadre de la base de Bagotville a fait l'objet de rumeurs de fermeture ou de réduction d'effectifs, dont la dernière remonte à 2004. Ces rumeurs ont été largement médiatisées à travers la population du Saguenay – Lac-Saint-Jean. Subséquemment à ces évènements, un comité de vigie a été mis sur pied dont l'objectif était de consolider les activités à la base de Bagotville et d'en assurer un avenir prometteur. Ce groupe de travail, formé de militaires à la retraite et du député de Chicoutimi-Le Fjord, rédigea un premier document qui fut remis aux autorités militaires et politiques¹. Cette étude proposait des avenues pour consolider et développer la base militaire de Bagotville dont celle d'inclure, entre autres, l'installation de la nouvelle force d'intervention que le gouvernement envisage de créer.

Au printemps 2006, Robert Bouchard remettait un second rapport² aux instances politiques et militaires en proposant pour la base de Bagotville la mise en place

¹ Robert Bouchard et le Groupe de travail BIC, *Pour un avenir prometteur; proposition de développement*, Chicoutimi, mai 2005.

² Robert Bouchard et le Groupe de travail élargi BFC Bagotville, *Base militaire de Bagotville Polygone de tir académique : un élément de consolidation*, Chicoutimi, printemps 2006

d'infrastructures d'entraînement (champ de tir). Ce mémoire fut réalisé par une équipe de travail impliquant les mêmes militaires à la retraite, des représentants de ville de Saguenay, de la MRC du Fjord-du-Saguenay, du député et du personnel de son bureau de comté.

Promesses des conservateurs

Lors de la campagne électorale de 2006, les conservateurs promirent l'implantation de quatre nouveaux bataillons sur l'ensemble du territoire canadien. Ces engagements comprenaient : un nouveau bataillon aéroporté de 650 membres de la force régulière à Trenton en Ontario; trois nouveaux bataillons d'intervention d'urgence, qui compteraient chacun 650 militaires réguliers qui seraient implantés respectivement à Comox pour rétablir la présence de l'armée de terre régulière en Colombie-Britannique, à Bagotville au Québec et à Goose Bay à Terre-Neuve Labrador. De plus, s'ajoutait à ces promesses, la création de nouveaux bataillons de défense territoriale comptant chacun 100 membres de la force régulière et au moins 400 réservistes stationnés dans certains grands centres urbains.

Problèmes d'augmentation des militaires des Forces armées et contraintes

La stratégie des conservateurs concernant leur politique de défense nationale proposait une augmentation importante du personnel de la force régulière, jusqu'à 75 000 militaires, le recrutement de 10 000 nouveaux réservistes supplémentaires et un accroissement considérable des dépenses militaires. En 2006-2007, les effectifs militaires des Forces canadiennes se chiffraient à 63 779 et ceux de la force de réserve pour la même année totalisaient 25 231 personnes.

Toutefois, les plus récentes déclarations du gouvernement conservateur, parues dans le journal *Le Devoir* du 15 mai 2008³ au sujet des effectifs militaires réguliers, nous démontrent que les objectifs de recrutement sont inférieurs d'environ 5000 soldats par rapport aux engagements de 2006.

La vérificatrice générale du Canada, madame Sheila Fraser⁴ est également d'avis que le ministère de la Défense n'a pas réussi à augmenter ses effectifs. Selon madame Fraser, « *malgré certains progrès, le système actuel de recrutement ne répond pas aux besoins des forces canadiennes* ». Elle ajoute que « *compte tenu de l'augmentation prévue des départs de militaires au cours des dix prochaines années, je crains que les projets d'expansion des Forces canadiennes soient difficiles à réaliser* »⁵. Le rapport de la vérificatrice générale de 2006 indique que même si la Défense nationale a recruté 20 000 membres depuis la vérification de 2002, les effectifs n'ont augmenté que de 700 militaires formés et prêts à l'action.

Force est de constater que deux ans après ces engagements très peu de nouveaux effectifs sont en poste dans ces nouvelles unités militaires. En plus, la planification globale de mise en œuvre se fait aussi attendre.

De plus, rappelons que le gouvernement canadien a prolongé la mission en Afghanistan jusqu'en 2011. Cette mission absorbe une portion importante des budgets consacrés à la Défense nationale et aux ressources humaines grugeant ainsi les capitaux à investir dans la réalisation de projets d'expansion. Ces faits sont autant de contraintes auxquelles la région devra faire face si elle veut que son implication se dynamise efficacement en faveur de ce projet.

³ Alec Castonguay, « 96 milliards de plus pour l'armée » dans *Le Devoir*, Jeudi 15 mai 2008, page A1

⁴ Sheila Fraser, *Rapport de mai 2006 de la vérificatrice générale du Canada*, Bureau du vérificateur général du Canada, Mai 2006, Chapitre 2

⁵ *Ibid*

Annnonce d'un escadron expéditionnaire

Le 20 juillet 2007, le ministre de la Défense nationale de l'époque, monsieur Gordon O'Connor, se rend sur la base de Bagotville pour annoncer la création d'un escadron expéditionnaire de la force aérienne.

À cette occasion, le ministre mentionne que 550 militaires et 100 employés civils seront ajoutés à la 3^e Escadre de la base de Bagotville entre 2008 et 2015. Des investissements de l'ordre de 300 millions de dollars seront également consentis à Bagotville pour faciliter l'installation de cet escadron expéditionnaire. De plus, le ministre précise que cet ajout représente, à terme, un budget supplémentaire récurrent pour la base militaire de 85 millions de dollars par année, une fois tous les effectifs en place.

Échéanciers plus tardifs et moins optimistes

En mars 2008, le ministre du Travail informe la population et réajuste le tir du gouvernement conservateur. En effet, l'échéancier précisant la venue des 250 premiers militaires, d'abord fixé en 2008, est repoussé jusqu'en 2011. Ce qui reste des prédictions pour 2008 ce sont les 22 officiers qui travailleront à la mise en place de l'escadron⁶. Ce délai apparaît important en rapport à ce qui avait été mentionné lors de l'annonce faite par le ministre de la Défense le 20 juillet 2007.

Par ailleurs, l'échéance finale du projet demeure 2015 et ne semble pas, pour le moment, être modifiée. Il est aussi mentionné qu'une première phase d'investissements s'élevant à 80 millions de dollars sera mise en place pour accueillir les 250 premiers militaires d'ici 2011.

⁶ Louis Tremblay, « Le ministre un peu trop enthousiaste » dans *Le Quotidien*, Samedi 8 mars 2008, p. 6

Intervention du député

Au cours des deux dernières années, le député de Chicoutimi – Le Fjord est intervenu à plusieurs reprises auprès des deux ministres de la Défense nationale, MM. Gordon O'Connor et Peter Mckay. Le député cherchait à connaître les échéanciers établis pour l'aménagement des infrastructures qui serviront à l'accueil des nouveaux militaires attendus à la base de Bagotville. À ces demandes répétées, très peu de précisions lui furent fournies et les réponses obtenues restent imprécises, vagues, et l'inconnu persiste toujours à ce jour. D'ailleurs, aucun document concernant l'implantation de ces bataillons n'a été trouvé suite à des recherches effectuées en vertu de la *Loi d'accès à l'information* auprès du ministère de la Défense.

Le député Robert Bouchard est d'avis qu'il faut continuer d'exercer des pressions pour obtenir des dates précises qui encadreront les phases de réalisation des travaux d'infrastructures et de surveiller de près le calendrier envisagé pour l'arrivée des nouveaux soldats promis. Il suggère même aux instances régionales de mettre sur pied un comité de travail pour exercer une pression constante sur les dirigeants politiques et militaires travaillant au ministère de la Défense afin que soit priorisée l'implantation complète de cet escadron. Cette équipe d'intervenants régionaux devrait voir au respect des promesses faites par l'actuel gouvernement pour que la région puisse bénéficier des retombés économiques de ce projet.

D'ailleurs, la Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean, proposait, immédiatement après l'annonce du 20 juillet, de mettre à contribution son *comité de maximisation des retombées économiques* « afin de s'assurer que les fournisseurs régionaux profitent au maximum de cette bonne nouvelle »⁷.

⁷ La conférence régionale des élus, « La CRÉ accueille favorablement la venue d'une nouvelle escadre à Bagotville », communiqué, 20 juillet 2007

3. LE NOUVEL ESCADRON EXPÉDITIONNAIRE

Les buts

La création de l'escadron expéditionnaire vise principalement deux buts :

- Premièrement, permettre à l'armée canadienne d'être autonome dans ses missions à l'étranger;
- Deuxièmement, être capable d'intervenir d'urgence et efficacement (mobilisation en 10 jours) partout dans le monde et au Canada afin de résoudre des situations de crise réelles ou appréhendées issues de catastrophes, de conflits ou encore en situation de défense.

La mission

L'escadron est défini comme un contingent d'urgence. La vocation confiée au nouvel escadron expéditionnaire est d'assumer complètement l'ensemble des tâches reliées aux missions de déploiement en dehors des bases canadiennes fixes.

Selon les documents du ministère de la Défense⁸, l'escadron expéditionnaire se veut une structure qui **s'active uniquement lorsqu'une mission lui est assignée**. Il est important de comprendre que cet escadron n'a d'existence réelle qu'en mission. Ainsi, le commandement de la force expéditionnaire affectera, dépendamment de la nature des missions, un ou plusieurs détachements selon les besoins du commandant de l'escadron expéditionnaire qui, lui, répartira les effectifs. L'escadron sera ainsi déployé avec une, quelques unes ou toutes les unités des Forces canadiennes dont le DART (Damage

⁸ LE VORTEX, « Portrait de la future escadre expéditionnaire de la force aérienne », Édition d'août 2007, p.2.

Assessment Regulations Team), l'armée de terre, la marine et la force aérienne selon les situations en présence.

Toujours selon les documents du ministère de la Défense,⁹ la mission de la force expéditionnaire est de mener des opérations mondiales totalement intégrées, qu'il s'agisse d'opérations de secours humanitaires ou d'opérations de combats, et ce, de concert avec des partenaires nationaux et internationaux. Le ministère vise l'obtention de résultats décisifs et en temps opportun pour soutenir les intérêts nationaux du pays.

Selon les informations recueillies dans le journal de la base de Bagotville, *Le Vortex*, il s'agit de recréer, lors d'une mission, un terrain d'opération d'une base aérienne ayant les mêmes caractéristiques qu'une base fixe avec moins d'effectifs et une structure d'organisation plus dynamique afin de répondre rapidement et efficacement aux situations de crise. Lorsqu'il n'y a pas de mission, les effectifs expéditionnaires constituent un escadron rattaché à la 3^e escadre aérienne de Bagotville. Pendant ces périodes, les effectifs s'emploieront, entre autres, à s'entraîner, à se former adéquatement et à se préparer efficacement de façon à être toujours prêts à se déployer.

La structure du nouvel escadron à Bagotville

Un article publié par *Le Vortex*¹⁰, prévoit que le nouvel escadron affecté à la base de Bagotville sera constitué d'un commandement qui résidera à la base, incluant le commandant des forces expéditionnaires aériennes. Ce commandement sera supporté par des conseillers et des experts, et par du personnel administratif. De plus, il dirigera deux unités d'opération.

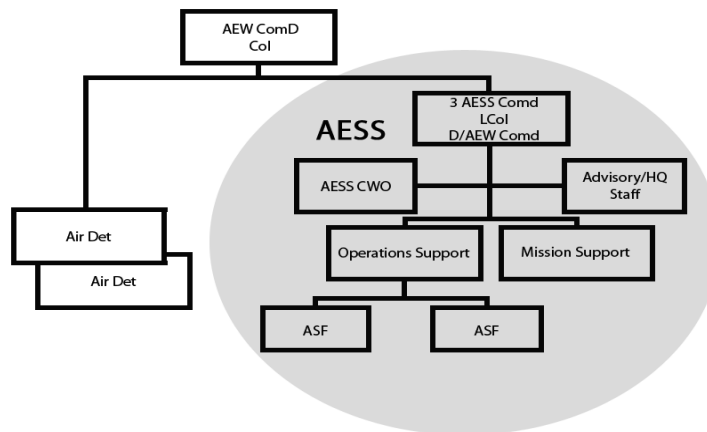
La première unité est une équipe de soutien aux opérations (les renseignements, la météo, les relations avec le pays hôte, le contrôle et l'entretien aérien, la sécurité et la

⁹ *Ibid*, p.2.

¹⁰ *Ibid*, p.2.

protection des installations, la récupération, les défenses nucléaire, biologique et chimique). La seconde unité en est une de soutien à la mission (logistique de déploiement, génie, communication, approvisionnement, transport, alimentation, ressources humaines et financières).

L'organigramme préliminaire présenté ci-dessous, extrait de l'article du journal *Le Vortex*¹¹, montre la structure envisagée pour le nouvel escadron à la base de Bagotville :



4. CONSTATS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

On constate que les retombées attendues par l'ajout d'un escadron à la base de Bagotville se feront sentir graduellement jusqu'en 2015. L'étalement de l'échéancier de réalisation de l'implantation du nouvel escadron dilue considérablement ces possibles retombées. Contrairement, aux investissements industriels tels qu'une aluminerie ou un barrage hydro-électrique, il n'y aura pas de boom économique soudain pour notre région. Nous constatons présentement que le milieu économique de la région s'intéresse peu à ce projet par son manque d'implication. Pourtant, il ne faut pas oublier que le fait d'amener 550 nouveaux ménages (militaires) et la création de 100 emplois civils vont créer un impact positif permanent pour la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean.

¹¹ *Ibid*, p.3

Bien que non précisé, l'investissement annoncé de 300 millions de dollars en biens et services de toutes sortes amènera assurément des retombées économiques intéressantes pour la région. Celui-ci s'étendra non seulement au niveau d'investissements en infrastructures (bâtiments, routes, etc.), mais aussi dans l'achat d'équipements. Évidemment, l'achat de ces équipements très spécialisés s'effectuera que faiblement dans la région. Sur ce point, il n'y aura pas d'énormes retombées économiques pour le Saguenay - Lac-Saint-Jean.

La vitesse avec laquelle l'industrie du bois s'écroule et les élans de prospérité passagers actuels, générés par des projets ponctuels, nécessitent que les entrepreneurs et les politiciens régionaux réagissent avec promptitude et vigilance dans le cadre de ce projet d'expansion de la base de Bagotville. Il est plus que temps de travailler ensemble sur ce projet d'escadron pour améliorer la diversification de l'économie de la région.

À cet égard, une analyse réalisée par le service des études économiques du Mouvement Desjardins, intitulée *Survol de la situation économique région administrative du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, va dans le même sens puisque nous pouvons y lire que : « **la période actuelle est, pour le moment, idéale pour accroître la diversification de l'économie de la région saguenéenne et jeannoise et d'éviter de replonger dans une période de morosité une fois les grands chantiers terminés.** »¹²

5. CONCERTATION ET ACTIONS DE LA RÉGION

Il est donc important que les milieux sociaux, politiques et économiques s'organisent et fassent preuve de vigilance et de dynamisme. La formule utilisée par la CRÉ pour les grands chantiers civils apparaît intéressante. Cependant, pour ce qui est du projet d'escadron, Robert Bouchard est d'avis qu'il faut être aux aguets et vigilant car nous sommes en compétition avec d'autres villes canadiennes qui revendiquent et travaillent à

¹² CAISSES DESJARDINS, *Survol de la situation économique de la région administrative du Saguenay-Lac-St-Jean*, septembre 2007.

la réalisation des promesses du parti conservateur faites lors de la dernière campagne électorale de 2006.

Notre région n'a pas les moyens de perdre les retombées économiques qu'un tel projet va laisser dans les différentes entreprises d'ici.

Notre région ne peut se permettre de se tourner les pouces dans ce projet; encore moins de s'asseoir sur des promesses vagues, qui changent au fil des jours et qui risquent de nous passer sous le nez. Nous devons travailler tous ensemble pour obtenir la réalisation totale et entière de ce projet.

6. RECOMMANDATIONS

Considérant que le ministère de la Défense rencontre des difficultés à augmenter les effectifs militaires ;

Considérant que le projet d'escadron expéditionnaire à Saguenay est en concurrence directe avec trois autres projets d'escadrons;

Considérant que le ministère de la Défense n'a pas encore fait connaître sa planification concernant la réalisation des infrastructures nécessaires à l'implantation de l'escadron à Bagotville, et que l'échéancier final de 2015 semble beaucoup trop loin.

1) Que le projet d'escadron expéditionnaire soit confié au comité de maximisation (COMAX) de la Conférence régionale des élus pour qu'il mette sur pied un comité de travail afin de s'assurer de son implantation et pour maximiser les retombées économiques de ce projet majeur.

2) Que des interventions soient mises de l'avant par ce même comité afin que l'escadron expéditionnaire soit priorisé par les dirigeants et que le délai prévu pour 2015 par le ministère de la Défense soit raccourci.

7. CONCLUSION

Le député est conscient des difficultés quant à l'augmentation d'effectifs militaires au sein des Forces canadiennes. En ce qui concerne le projet d'escadron à Bagotville, les 250 premiers militaires arriveront vraisemblablement d'ici 2011, le reste de l'escadron intégrera la base de manière progressive jusqu'en 2015. Des délais trop longs, qui amenuisent les retombées économiques et qui mettent en péril la réalisation de ce projet. Plus la région s'investira dans le suivi du projet, meilleures seront les chances que la réalisation de l'implantation de cet escadron soit priorisée par le ministre de la Défense par rapport à d'autres régions canadiennes ayant été identifiées, elles aussi, pour recevoir de telles unités militaires.

Selon le député Robert Bouchard, les investissements pour l'implantation de l'escadron expéditionnaire viendraient en partie compenser la baisse d'activité économique et plus particulièrement les problèmes qu'a vécus la région dans les secteurs forestier et manufacturier.

Le comité de maximisation (COMAX) de la Conférence Régionale des Élus est tout désigné pour mettre sur pied un comité de travail qui prendra la direction des opérations de soutien et de suivi en vue de faciliter la réalisation de l'implantation de ce projet et d'exercer les pressions nécessaires auprès des personnes compétentes et décisionnelles afin que la région retire le maximum des retombées prévues.

BIBLIOGRAPHIE

BOUCHARD, Robert et le Groupe de travail BIC, *Pour un avenir prometteur; proposition de développement*, Chicoutimi, mai 2005.

BOUCHARD, Robert et le Groupe de travail élargi BFC Bagotville, *Base militaire de Bagotville Polygone de tir académique : un élément de consolidation*, Chicoutimi, printemps 2006.

CAISSES DESJARDINS, *Survol de la situation économique de la région administrative du Saguenay-Lac-St-Jean*, septembre 2007.

CASTONGUAY, Alec, « 96 milliards de plus pour l'armée » dans *Le Devoir*, Jeudi 15 mai 2008, page A1.

FRASER, Sheila, *Rapport de mai 2006 de la vérificatrice générale du Canada*, Bureau du vérificateur général du Canada, Mai 2006.

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS, « La CRÉ accueille favorablement la venue d'une nouvelle escadre à Bagotville », communiqué, 20 juillet 2007.

LE VORTEX, « Portrait de la future escadre expéditionnaire de la force aérienne », Édition d'août 2007.

TREMBLAY, Louis, « Le ministre un peu trop enthousiaste » dans *Le Quotidien*, Samedi 8 mars 2008, p. 6.